

COURSE DE SKI RANDO FESTIVE
ENTRE COURCHEVEL LE PRAZ ET COURCHEVEL 1850

MILLET SKI TOURING COURCHEVEL

OUVERTURE DE LA 11^{ème} édition
LE SAMEDI 16 DÉCEMBRE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VERTICAL RACE

TOUS LES MERCREDIS À 18H20
DU 20 DÉCEMBRE AU 13 MARS 2024

SPÉCIALE PLUM - Full Moon
27.12.23 / 24.01.24 / 21.02.24

SPÉCIALE DYNASTAR - Saint Valentin
14.02.24

MILLET EVEREST
2-3.03.24

FINALE DÉGUISÉE
LE MERCREDI 20 MARS 2024
AVEC LE CONCERT DE DELUXE

INSCRIPTIONS
AU DÉPART DE COURCHEVEL LE PRAZ
DE 17H À 17H45

RENSEIGNEMENTS
WWW.COUCHEVELSPORTSOUTDOOR.COM





REGLEMENT 2024

Les 16 montées « MILLET SKI TOURING® COURCHEVEL » (MSTC) de la saison 14 sont organisées par le club « COURCHEVEL SPORTS OUTDOOR MONTAGNE ET ESCALADE » :

- # Manche 1 : Samedi 16 décembre à partir de 17h (Championnat de France)
- # Manche 2 : Mercredi 20 décembre à partir de 18h
- # Manche 3 : Mercredi 27 décembre à partir de 18h – Spéciale Plum (Full Moon)
- # Manche 4 : Mercredi 3 janvier à partir de 18h
- # Manche 5 : Mercredi 10 janvier à partir de 18h – (Anniversaire 200^{ème} manche)
- # Manche 6 : Mercredi 17 janvier à partir de 18h
- # Manche 7 : Mercredi 24 janvier à partir de 18h – Spéciale Plum (Full Moon)
- # Manche 8 : Mercredi 31 janvier à partir de 18h
- # Manche 9 : Mercredi 7 février à partir de 18h
- # Manche 10 : Mercredi 14 février à partir de 18h – Spéciale Dynastar (St valentin)
- # Manche 11 : Mercredi 21 février à partir de 18h – Spéciale Plum (Full Moon)
- # Manche 12 : Mercredi 28 février à partir de 18h
- # Manche 13 : Samedi 2 mars à partir de 18h – Millet Everest
- # Manche 14 : Mercredi 6 mars à partir de 18h
- # Manche 15 : Mercredi 13 mars à partir de 18h
- # **Manche 16 : Mercredi 21 mars à partir de 18h (Finale déguisée avec concert de Deluxe)**

Il est impératif d'avoir au moins 15 ans pour pouvoir participer aux Millet Ski Touring Courchevel (Classement à partir de la catégorie Cadet) sauf pour la finale déguisée à condition d'être accompagné par un parent.

Le parcours :

3,2 km (500m D+). Départ du Praz, devant l'office du tourisme et arrivée Courchevel 1850.

Matériel obligatoire :

Les coureurs devront être obligatoirement équipés de lampes frontales (quand la course à lieu le mercredi à 18h), de gants, de skis et chaussures homologuées.

Obligation de partir avec les peaux de phoque collées au ski et interdiction d'apposer un corps étranger sur les peaux (scotch, ...) afin de favoriser la glisse.

Cas de disqualification, pénalité et priorités :

- Toute personne qui sortira du tracé balisé sera disqualifiée.
- Toute personne qui ne rendra pas son dossard à l'arrivée sera disqualifiée.
- Toute personne qui jettera des débris sur le parcours sera disqualifiée.
- Un concurrent rattrapé par un autre concurrent devra lui céder la place. Le concurrent qui rattrape un autre concurrent peut s'annoncer en prononçant le mot « trace ». Le concurrent rattrapé doit alors laisser passer sans gêner le passage sous peine de disqualification.
- Pénalité de 10 secondes qui les participants qui enlèvent les peaux avant l'arrivée.

Ordre de départ :

Le départ se fera individuellement en contre-la-montre à partir de 18h20 sauf pour le championnat de France et la finale.

Retour au Praz :

Retour au Praz avec les Ski-Bus (gratuit) et remontée mécanique du Praz (gratuit). L'organisation se décharge de toutes responsabilités si des coureurs redescendent à ski (pistes fermées).

Inscriptions :

- Les inscriptions sont gérées par le club « COURCHEVEL SPORTS OUTDOOR MONTAGNE ET ESCALADE ». Elles seront clôturées 15 min avant le 1^{er} départ, soit à 18h00 sauf pour le championnat de France et la finale où les inscriptions en ligne sont obligatoires et clôturées 10 jours avant l'évènement.
- Le prix des inscriptions est de 8€ et comprend le ravitaillement d'arrivée.

Pour le championnat de France du samedi 16 décembre 2023 le prix d'inscription est de 10€.

Pour la finale 2024 qui sera organisée le mercredi 20 mars le prix d'inscription est de :

- ▶ 15€* pour les participants déguisés.
- ▶ 25€* pour les participants non-déguisés.
- ▶ 25€ pour les accompagnants et spectateurs sans buffet

(* : Le tarif comprend la course, le buffet et le spectacle. Nombre de places limité.)

Parcours de repli :

- En cas de parcours de repli pour cause de mauvaises conditions d'enneigement sur le parcours officiel, un classement sera effectué sur l'épreuve mais les temps ne seront pas pris en compte pour le classement général officiel de la saison des MSTC.

Classement :

Un classement sera effectué selon les règles de la FFME et FFCAM ci-jointes :

CATEGORIE	Ages	Année de naissance
U16	15 et 16 ans	2008 - 2009
U18	17 et 18 ans	2006 - 2007
U20	19 et 20 ans	2004 - 2005
U23	21, 22 et 23 ans	2001 - 2002 - 2003
O24	24 à 39 ans	2000 à 1985
O40	40 à 59ans	1984 à 1965
O60	60 ans et plus	1964 et moins
Séniors	21 ans et plus	2003 et avant
Masters	40 et plus	1984 et avant

Le classement général évoluera au fils des rendez-vous, sur ce classement ne figurera que le meilleur temps de chaque participant. Par exemple, si un concurrent participe 3 fois seul son meilleur temps sera retenu.

La trace ESF :

La médaille La Trace sera décernée à chaque concurrent par rapport au temps réalisé :

OR : 33min30s

VERMEIL : 42min45s

ARGENT : 52min

BRONZE : 1h01min15s

FINISHER : Finisher

Récompenses :

- Récompense à chaque montée des 3 meilleurs scratch hommes et femmes par des lots MILLET.
- Remise des médailles « La Trace ESF » à l'ensemble des participants.
- Tirage au sort de lots offerts par les partenaires à chaque montée sur l'ensemble des participants.
- Pour le record scratch (homme et femme) de la saison 2023 – 2024 : Trophée Raymond & René Millet + Prize Money de 2000€.
- Pour le 2^{ème} meilleur temps scratch (homme et femme) de la saison 2023 – 2024 : Prize Money de 1250€.
- Pour le 3^{ème} meilleur temps scratch (homme et femme) de la saison 2023 – 2024 : Prize Money de 750€.
- Pour le 4^{ème} meilleur temps scratch (homme et femme) de la saison 2023 – 2024 : Prize Money de 550€.
- Pour le 5^{ème} meilleur temps scratch (homme et femme) de la saison 2023 – 2024 : Prize Money de 350€.

Pour les meilleurs temps hommes et femmes de chaque catégorie de la saison 2023 – 2024 : Bon d'achat Millet valable du 21 mars au 14 avril 2024.

- Pour les catégories « U16, U18, U20, U23 » : Bon d'achat de 300€
- Pour les catégories « O24, O40 et O60 » : Bon d'achat de 400€

A partir de 6 manches effectuées sur le parcours de repli : les récompenses prévues sur le parcours officiel seront partagées en 2 afin de doter équitablement les records du parcours officiel et de repli. Le Trophée Raymond & René Millet sera décerné uniquement pour le record scratch (homme et femme) de la saison 2023 – 2024 sur le parcours officiel.

Attention : En cas de 6 manches effectuées sur le parcours de repli les récompenses pourront être additionnées avec celles du parcours officiel.

En cas d'interruption prématurée de la saison 14 à cause de pandémie ou de manque de neige, la saison sera poursuivie l'année suivante. Pour d'être validée un minimum de 14 manches sur 16 doivent être effectuées.

Important : Si les lauréats ne sont pas présents le 20 mars lors de la remise officielle des prix de la saison 2023 – 2024. Les récompenses ne seront pas distribuées et ne pourront pas être envoyées ou données à un tiers personne.

Prime record :

Une prime de 500€ sera octroyée en supplément du prize money de 2000€ au vainqueur de la saison si chez les hommes le record de Rémi Bonnet 20min34s59' et chez les femmes le record d'Axelle Mollaret Gachet 23min54s50' sont battus.

Assurances :

- Les participants devront fournir à l'appui de leur inscription soit une copie de leur licence sportive FFME ou FFCAM soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski alpinisme en compétition de moins de 3 mois ou sa photocopie.
- L'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité et l'organisation de cette épreuve.
- Les minimes, cadets et juniors doivent être licenciés à la FFME ou à la FFCAM et encadrés par un club ou être en possession d'une autorisation parentale.
- Le concurrent doit avoir une assurance individuelle accident. Il peut souscrire lors de son inscription une assurance individuelle en prenant une licence découverte FFCAM ou FFME au tarif de 6€.

Le concurrent déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et des modalités cités ci-dessus et décharge l'organisateur de tous les problèmes susceptibles de survenir durant le déroulement de la course.

(SKI TOURING® est une marque protégée ainsi que son concept et règlement par Courchevel Sports Outdoor Montagne et Escalade).